



Les généraux confédérés G. Pickett et R. Hoke avec, en arrière plan, les treize prisonniers fédéraux qu'ils firent pendre à Kinston, le 15 février 1864

L'exécution de prisonniers fédéraux en Caroline du Nord

par Gérard Hawkins

La scène faisait frémir. Treize soldats de l'armée de l'Union s'alignaient sur un gibet. Leur uniforme était souillé, un sac en toile leur recouvrait la tête et un nœud coulant ajustait une corde de chanvre autour de leur cou. Un jeune capitaine commença à lire à voix haute l'ordre d'exécution devant les soldats confédérés qui formaient un énorme carré autour du lieu du supplice afin de retenir la foule de curieux. Après avoir énoncé les raisons du verdict, il donne le signal. Les trappes de la potence se dérobent aussitôt et la rangée d'hommes sans visage bascule dans le vide. Puis, après d'ultimes soubresauts, les malheureux partent pour l'éternité, leur corps sans vie offrant l'image de pantins désarticulés. "Ce fut une triste et froide journée et le spectacle fut affreux" se souvint plus tard un capitaine du 8^e régiment de cavalerie de Géorgie.

Cette exécution massive de soldats de l'Union, qui se déroula en février 1864, à Kinston, Caroline du Nord, engendra une sérieuse polémique entre les autorités militaires fédérales et confédérées pendant près de deux ans. De prime abord, le sujet de cette controverse paraissait banal. Du point de vue fédéral, les hommes que l'on venait d'exécuter étaient des soldats de l'Union. Après leur capture, ils devaient être traités en tant que prisonniers de guerre. Le président Lincoln avait rappelé son attachement à ce principe lorsque, le 31 juillet 1863, il décréta des représailles à l'encontre des prisonniers confédérés. "J'ordonne," dit-il, "que dorénavant on exécute un soldat rebelle pour chaque soldat des Etats-Unis qui sera assassiné en violation des lois de la

guerre”. On peut donc comprendre le désir de vengeance des autorités fédérales à la suite des pendaisons de Kinston. Quant aux responsables confédérés, ils arguèrent que les hommes capturés étaient des traîtres qui méritaient leur exécution.

En réalité, le Sud se trouvait dans une situation beaucoup plus complexe. Dès le début de la guerre, le gouvernement de Richmond déplora les désertions qui affaiblissaient constamment ses armées. Cette gangrène prit une telle ampleur que le président Jefferson Davis déclara : *“Nous ne pouvons pas récolter les fruits de nos victoires et, en même temps, envahir le territoire de l’ennemi”*. A la suite de sa retraite d’Antietam, le général Robert E. Lee souligna amèrement à Davis qu’un nombre important de ses troupes n’était jamais entré au Maryland et que les désertions l’avaient privé d’un tiers de ses forces. Il lui écrivit par la suite *“qu’il craignait que rien de moins que la peine capitale, administrée uniformément et inexorablement, n’arrêterait ce fléau”*. En février 1864, ce problème qui donnait du fil à retordre à tous les commandants confédérés préoccupa particulièrement le général George Pickett qui entamait alors la campagne de New Bern. En effet, le taux de désertion dans son armée avait atteint des proportions inquiétantes et Pickett était déterminé à mettre fin à la situation qui pourrissait depuis un certain temps en Caroline du Nord.

Paradoxalement, la Caroline du Nord fournissait à l’armée confédérée plus de soldats que n’importe quel autre Etat, par rapport à sa population, en même temps qu’elle affichait le plus grand nombre de déserteurs de toute l’armée sudiste. La déloyauté des citoyens de cet Etat n’était probablement pas pire que celle des autres, mais elle s’y affichait plus publiquement. La Caroline du Nord fut le dernier Etat à faire sécession alors qu’un vote populaire l’avait auparavant rejetée. Zebulon Vance qui gouverna cet Etat durant la majeure partie de la guerre, critiqua sans arrêt l’administration Davis. Par exemple, le *North Carolina Standard*, l’un de ses principaux organes de presse, encourageait ouvertement ses lecteurs à boycotter l’effort de guerre confédéré. Ce journal versa à ce point dans l’outrance que les autorités menacèrent son propriétaire de l’inculper pour incitation à la désertion. Même la Cour suprême de Caroline du Nord aidait volontiers les citoyens de cet Etat à échapper au service militaire confédéré. Son procureur général, M. Person, était toujours prêt à intercéder en faveur des conscrits, des déserteurs ou des personnes accusées de déloyauté, qui s’adressaient à lui pour faire valoir l’*Habeas Corpus*. Cette démarche juridique obligeait l’accusation à prouver que l’accusé avait commis un crime ou un délit prévu par le code de l’Etat où il résidait. Or, comme la Cour suprême de Caroline du Nord avait déclaré la conscription obligatoire illégale, le refus de s’y soumettre ne constituait donc pas un délit punissable dans cet Etat. Pendant longtemps mais pas jusqu’à la fin de la guerre, les citoyens qui protégeaient ou cachaient des déserteurs s’y sentirent en parfaite sécurité et à l’abri de toute arrestation. Maints soldats reçurent des lettres de leur épouse et des membres de leur famille les enjoignant de rentrer chez eux au plus vite *“car ils pouvaient désertier en toute impunité et même défier les officiers de la loi”*. Beaucoup de déserteurs nord caroliniens réussirent de la sorte à se soustraire à l’armée régulière et à se cacher dans les innombrables recoins de leur Etat.

A plus d’une reprise, le Congrès confédéré s’était penché sur problème de la désertion en Caroline du Nord. Le président Davis ainsi que Robert E. Lee exprimèrent fréquemment leurs profondes inquiétudes face à ce fléau. En dépit de ses nombreuses divergences avec Richmond, le gouverneur Vance finit, lui aussi, par se préoccuper de l’ampleur que prenaient les désertions dans son Etat. Le 28 janvier 1863, il émit une proclamation qui annonçait l’emprisonnement ou la peine de mort pour tout déserteur qui n’aurait pas rejoint son unité en date du 10 février. Malgré ces menaces, la Caroline

du Nord demeura un refuge attrayant pour les renégats qui trouvaient un asile dans les marais de l'est et les montagnes de l'ouest de l'Etat. En outre, des organisations secrètes nordistes telles que les *Heroes of America* leur venaient en aide en les abritant ou en les conduisant dans des lieux sûrs.

Pour les hommes qui étaient originaires de la Caroline du Nord, le mot "nordiste" possédait plusieurs connotations car ils appartenaient en fait à un ancien Etat de l'Union. Diverses options s'offraient à ceux qui n'avaient aucune sympathie particulière pour la Confédération. S'ils demeuraient fidèles à la bannière étoilée, ils pouvaient soit s'enfuir dans les lignes de l'armée nordiste pour s'y engager, soit s'enrôler dans un régiment fédéral de *Home Guard*. Il leur était également possible de s'engager dans la milice territoriale de la Caroline du Nord, qui ne faisait pas partie de l'armée confédérée parce qu'elle ne dépendait que de son gouverneur. Dans ce dernier cas, ils avaient l'avantage de demeurer près de leur famille, de subvenir à leurs besoins grâce à leur solde militaire et d'éviter les combats. Il leur était encore loisible de rester chez eux et de donner l'apparence de leur loyauté envers le Sud en servant dans une unité d'irréguliers, par exemple dans les *Partisan Rangers* ou la *North Carolina Bridge Guard Company*. Il n'est donc pas surprenant que plus de dix mille Caroliniens s'enrôlèrent dans l'armée yankee, notamment dans les deux régiments fédéraux d'infanterie levés en Caroline du Nord orientale ou dans les dizaines de compagnies qu'organisèrent les autres Etats de l'Union.

Après que les forces fédérales eussent pris, au début de la guerre, le contrôle de la région côtière du nord-est de la Caroline du Nord, des sympathisants unionistes, des hommes à la loyauté douteuse et des déserteurs de l'armée confédérée commencèrent à rejoindre leurs rangs. Cet afflux sembla confirmer la perception qu'avaient les autorités militaires nordistes des penchants politiques des citoyens de cet Etat. Le commodore S. Sorbe, écrivant de New Bern en mars 1862, s'en exprima personnellement : "*Le cœur des gens de la Caroline du Nord n'est pas avec les Rebelles ; les bois et les marais sont pleins de réfugiés qui se sauvent de la terreur et de la conscription confédérées*". Le lieutenant de vaisseau Charles W. Flusser et le colonel Rush C. Hawkins, commandaient respectivement les opérations navales et terrestres dans la région. Conscients du parti que l'Union pourrait tirer de ces hommes, ils regroupèrent approximativement 250 d'entre eux à Plymouth pour former le noyau du premier régiment fédéral d'infanterie de volontaires de Caroline du Nord. En janvier 1863, le nombre des recrues grimpa jusqu'à 534 hommes, ce qui précipita la création d'un deuxième régiment. En moins d'un an, les recruteurs unionistes qui opéraient dans les villes occupées de Plymouth, de Washington, de Beaufort, de Hatteras et de New Bern levèrent quinze compagnies composées en majorité d'hommes originaires de l'est de la Caroline du Nord.

Ces officiers fédéraux connaissaient le danger auquel s'exposaient les Caroliniens enrôlés dans leur armée si jamais des soldats confédérés s'emparaient d'eux. Ils s'efforcèrent alors de prendre des dispositions pour éviter à ces hommes le châtimeut réservé aux traîtres s'ils retombaient entre les mains du Sud. Flusser et Hawkins promirent à leurs recrues que "*les hommes du Sud qui combattent dans les rangs de notre armée seront considérés comme les protégés de notre gouvernement, et tout outrage commis à leur égard et à celui de leur famille sera sévèrement puni*". Le remords de n'avoir pas pu tenir sa promesse hantera Hawkins pendant des décennies après la guerre.

Outre les Nord Caroliniens réellement fidèles à la bannière étoilée, l'armée fédérale attira également des individus aux motivations aléatoires. Les avis de recrutement qui

s'adressaient "aux hommes de l'Union" retenaient surtout l'attention de ceux qui souhaitaient demeurer en marge de la guerre dans une sécurité relative ou qui voulaient rester auprès de leur famille. Les autorités promirent de les incorporer dans des unités de *Home Guard* ou de milice territoriale et "qu'ils ne les enverraient pas hors de leur comté ni ne les forceraient à se déplacer dans une autre partie de l'Etat, à moins que l'urgence ne l'impose". Dès lors, les deux régiments fédéraux de volontaires de la Caroline du Nord opérèrent à l'écart des zones de combat et leurs officiers les affectèrent la plupart du temps à la construction ou au renforcement de fortifications. En dépit de ces précautions, la capture ou la mort d'un certain nombre de ces recrues opportunistes résulta inévitablement des assauts répétés des Confédérés sur New Bern, Plymouth, Washington et d'autres villes de la Caroline du Nord.

La Caroline du Nord confédérée possédait sa propre version de *Home Guard*. En effet, dès 1861, certains gouverneurs davantage concernés par la défense de leur Etat que par la présentation d'un front uni, dispensèrent du service dans l'armée confédérée les citoyens de leur Etat qui acceptaient de servir dans sa milice. Les *Partisan Rangers* et les compagnies de *Bridge Guards*, c'est-à-dire de surveillance des ponts et des chemins de fer, faisaient partie de cette catégorie. Une affectation dans de telles unités constituait la meilleure manière d'échapper à la conscription dans l'armée régulière, de rester à l'écart du danger et surtout d'éviter le transfert dans des secteurs plus actifs ou sur les champs de bataille. Les soldats de l'armée régulière manifestaient évidemment leur profond mépris à l'égard des pouilleux qui s'enrôlaient dans de tels bataillons dans l'unique but de demeurer en marge du conflit.

La moitié des volontaires de la compagnie F du 2^e régiment fédéral d'infanterie de Caroline du Nord commencèrent leur carrière militaire en servant la Confédération sous une forme ou une autre, la plupart d'entre eux comme *Partisan Rangers* ou dans des unités territoriales. Lors de leur enrôlement, on leur avait promis oralement qu'ils passeraient la plus grande partie de leur temps dans le voisinage immédiat de leur lieu de recrutement. Beaucoup d'entre eux avaient déserté le bataillon de milice que commandait John Nethercutt, qui avait établi son quartier général à Trenton, non loin de Kinston. Selon les autorités fédérales, les hommes issus de cette unité avaient la triste réputation de *bushwhackers*¹ qui ignoraient "l'ensemble des règles qui régissaient la guerre régulière". La vie dans les compagnies de *Partisan Rangers* était aisée, les hommes jouissaient le plus souvent du confort de leur foyer tout en servant la cause sudiste, du moins en apparence. Leurs prestations étaient informelles et consistaient principalement en des missions de patrouille et de surveillance des avant-postes. Ils ne possédaient pas de camp régulier et la majorité d'entre eux vivaient avec leur famille. La plupart des officiers sympathisaient ouvertement avec leurs hommes et ne rédigeaient que rarement des rapports. Selon Nethercutt, peu de ces miliciens manifestait de la sympathie pour la cause rebelle et "on ne pouvait pas compter sur leur loyauté si leur sécurité était menacée".

Les événements qui se profilèrent à l'automne de 1863 allaient sérieusement compromettre la situation privilégiée de ces soldats irréguliers. Comme les terribles pertes à Gettysburg et à Vicksburg avaient saigné à blanc les ressources humaines de la Confédération, le potentiel, même aléatoire, que représentaient les régiments de milice attira inexorablement l'attention de Richmond. En octobre 1863, le département confédéré de la Guerre suivit les recommandations du général James G.

¹ Littéralement "fendeurs de broussaille" dans le sens de "coureurs des bois".

Martin en ordonnant la création du 66^e régiment de Caroline du Nord. Celui-ci devait incorporer tous les hommes en âge de conscription servant actuellement dans les milices locales de la Caroline du Nord orientale. Par conséquent, les bataillons de Wright et de Nethercutt ainsi que quatre unités de *Bridge Guards* et quatre compagnies de *Partisan Rangers* fusionnèrent pour former ce que John B. Neathery, un officier de l'état major confédéré, qualifia de "*bric et de broc n'appartenant à aucune autre formation de l'armée*". Les hommes fraîchement affectés au 66^e régiment reçurent l'ordre de se rassembler à Kinston, puis de se rendre à Wilmington, en attendant leur départ pour la Virginie.

Les autorités militaires confédérées appréhendaient les difficultés qui pouvaient résulter du transfert de ces hommes vers le service actif, alors qu'elles leur avait promis, lors de leur engagement, de demeurer à proximité de leur foyer. Pour pallier les désertions, elles tentèrent d'apaiser le mécontentement des recrues en leur proposant soit d'intégrer le 66^e régiment, soit d'être affectés dans une unité régulière. Les miliciens comprirent vite compte qu'il s'agissait d'un marché de dupes. Quelle que soit leur option, ils aboutiraient inéluctablement dans le 66^e régiment nouvellement créé. Estimant qu'on les avait trompés, plusieurs d'entre eux se rebiffèrent. Certains firent appel à l'*Habeas Corpus* et à la Cour suprême qui cassa aisément leur conscription. D'autres s'enfuirent ou rentrèrent chez eux. Ce fut le cas de nombreux hommes et officiers du bataillon de Nethercutt, qui exprimèrent de la sorte leur indignation car ils considéraient que la consolidation des unités de milice en un régiment de l'armée régulière était une violation de leur contrat d'engagement. Quand moins de la moitié des appelés se pointa au rendez-vous de Kinston, John Nethercutt proposa que des officiers influents rencontrassent les protestataires pour les convaincre de rejoindre leur poste. Le général George Pickett, commandant le département de la Caroline du Nord, adopta également une attitude clémente en émettant une proclamation annonçant qu'il ne sanctionnerait pas ceux qui se montreraient raisonnables. Ces démarches portèrent leurs fruits dans la mesure où la majorité des récalcitrants regagnèrent finalement leurs unités.

L'ambiguïté à servir la cause confédérée eut comme conséquence d'engendrer, parmi les hommes de ce 66^e régiment, une méfiance qui mit des mois à se dissiper. Afin de prévenir toute désertion, Nethercutt, entre-temps promu colonel, disposa des gardes loyaux autour de son camp. Le 66^e régiment gagna plus tard le respect de l'armée confédérée par sa bravoure sur les principaux champs de bataille de Virginie et des Carolines. Cependant, la volonté de Richmond de regrouper des unités de milice dans des régiments réguliers incita des tas de soldats à désertir pour solliciter la protection de l'armée yankee qui occupait la région côtière de l'Etat. Ces transfuges se retrouvèrent sur le même pied d'égalité que les autres réfugiés récemment arrivés de la Caroline du Nord unioniste. Tous étaient en quête d'un emploi pour subvenir aux besoins de leur famille et la seule source de revenus possible passait par leur incorporation immédiate dans l'armée fédérale.

Les nouveaux venus, en majorité de pauvres fermiers illettrés qui n'avaient rien à gagner politiquement ou économiquement dans le conflit fratricide, eurent à faire face à des recruteurs fédéraux agressifs et sans scrupules qui ne cherchaient qu'à les enrôler à tout prix dans l'armée de l'Union. Ces derniers posaient peu de questions et fermaient souvent les yeux sur l'inaptitude au service de certains individus. Le comportement de ces racoleurs embarrassa du reste le général John J. Peck qui commandait le district fédéral de la Caroline du Nord. Dans un de ses rapports, il écrit notamment que "*certaines officiers enrôlent tous les hommes qu'ils peuvent, sans la moindre considération pour leur capacité mentale ou physique. Tous les moyens sont bons, y*

compris l'intimidation, la menace, l'enrôlement de force ou encore la violence à l'égard de ceux qui ne voulaient pas s'engager. Après que des médecins les eussent examinés, on enrôla des enfants et de jeunes garçons dont certains ne possédaient pas toutes leurs facultés mentales ou physiques ainsi que des vieillards minés par la maladie, infirmes ou usés par le grand âge. Ensuite, des officiers recruteurs leur donnèrent à manger puis les envoyèrent dans les camps en tant que soldats aptes au service". Dans leur zèle à incorporer un maximum d'éléments confédérés dans l'armée fédérale, les recruteurs explorèrent même les prisons locales et les camps de prisonniers de Virginie et du Maryland. Cette méthode intempestive eut parfois des conséquences fatales. Ainsi, peu avant que les Confédérés ne le pendent pour trahison, le soldat Amos Amyett hurla : "je suis allé à New Bern et là, des recruteurs fédéraux m'ont dit que si je ne rejoignais pas leurs rangs, ils me fusilleraient. J'étais tellement effrayé que j'ai fini par accepter".

Les Yankees regroupèrent leurs nouvelles recrues avec des centaines d'esclaves fugitifs dans des camps où l'équipement et la nourriture faisaient défaut et où leur solde se faisait attendre. De novembre 1863 à janvier 1864, près de soixante Nord Caroliniens, y compris les transfuges du 66^e régiment confédéré, se présentèrent aux recruteurs fédéraux de New Bern, de Washington et de Beaufort, qui les affectèrent à la compagnie F du 2^e régiment fédéral de volontaires de Caroline du Nord, dont le quartier général était situé à Beaufort. Lors de leur enrôlement, on leur promit des primes d'engagement variant de cent à trois cent dollars que seule une poignée de chanceux empocha. Dès que la compagnie fut au complet, elle se présenta au colonel P. Claassen qui commandait les avant-postes fédéraux de New Bern. Le 18 janvier 1864, le général Peck l'expédia à Beech Grove, une position située à quinze kilomètres à l'ouest de la ville, à proximité de la Batchelder Creek, où la rejoignirent les quatorze hommes du 132^e d'infanterie de New York, qui occupaient la place. Le lieutenant Samuel Leith prit en charge cette unité hétéroclite. Décrit comme une batterie camouflée, l'avant-poste de Beech Grove se dissimulait dans la forêt et dominait la rivière Neuse. Après transformations, cette position ressemblait à une forteresse disposant de deux canons rayés. Les nouveaux venus s'y sentirent en sécurité et à l'abri d'une attaque éventuelle de leurs anciens camarades de l'armée confédérée.

Au moment même, à Richmond, le général Lee estima que le moment était opportun pour reprendre New Bern et il proposa au président Davis une attaque de la ville par le général de brigade Robert Hoke. Davis approuva le plan de Lee, mais remplaça le très compétent Hoke par le général George Pickett. Selon lui, seul un général de grade plus élevé pouvait mener à bien une expédition d'une telle envergure. Les Fédéraux occupaient New Bern depuis que le général Ambrose E. Burnside s'en était emparé, en mars 1862, lors de ses grandes opérations le long de la côte de la Caroline du Nord. Pickett était décidé à reconquérir ce bastion qui privait la Confédération de ressources vitales, par un assaut de quelque 13.000 hommes qui se déploieraient simultanément sur trois fronts. La colonne d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie du général Seth Barton marcherait sur New Bern depuis le sud-ouest tandis que le lieutenant colonel James Dearing convergerait sur cette place forte depuis le nord-est avec un contingent plus réduit. Pickett décida d'accompagner la division Hoke qui devait avancer sur New Bern depuis le nord-ouest. Ce plan compliqué impliquait également l'intervention d'un navire cuirassé qui, en remontant la Neuse River, soutiendrait l'attaque terrestre par un bombardement de la place.

L'opération démarra sur des chapeaux de roue, mais les forces confédérées se cassèrent les dents sur la redoutable ligne de forteresses et de retranchements yankees, qui ceinturait New Bern. Pickett était enragé ... et il y avait de quoi ! Non seulement sa charge désastreuse à Gettysburg avait terni sa réputation mais, cette fois encore, son nom s'associait à une nouvelle déconfiture. Les Confédérés ne s'emparèrent pas de New Bern, mais leur offensive permit tout de même aux troupes du général Hoke de capturer un certain nombre de prisonniers fédéraux. En effet, l'action qui se déroula à Batchelder Creek, le 1^{er} février 1864, scella le destin des Caroliniens de la compagnie F du 2^e d'infanterie fédérale de Caroline du Nord. L'avant-poste de Beech Grove se situait à l'extrémité droite des lignes fédérales, à courte distance de la rivière Neuse. L'obscurité de la nuit et le brouillard du petit matin rendaient cette position camouflée difficilement repérable par l'ennemi mais, en revanche, ils l'empêchaient de communiquer avec les autres troupes de l'Union.

Le lieutenant Leith qui commandait Beech Grove, était un homme sans caractère et de plus, un officier démesurément prudent qui refusait de prendre des décisions importantes sans l'avis de ses supérieurs. En dépit des demandes répétées de ses hommes de vider les lieux pour tenter de rejoindre leurs lignes par des chemins qu'ils connaissaient bien, Leith refusa qu'ils quittent leur poste. Il expédia un message à New Bern dans lequel il demandait des renforts et annonçait qu'en cas d'attaque, il se battrait jusqu'au dernier homme. Cette missive n'atteignit jamais sa destination car les Confédérés en retraite l'interceptèrent. Désormais informé de l'existence de cet avant-poste fédéral, le général Hoke y expédia deux régiments d'infanterie et deux batteries d'artillerie pour le capturer. Bravache mais couard, le lieutenant Leith capitula sur-le-champ. Encerclé par les forces confédérées, il hissa le drapeau blanc et, avant d'entamer ses pourparlers de reddition, il prévint les Caroliniens des conséquences probables de leur capture et leur conseilla de s'éclipser au plus vite. La cavale de ces derniers fut de courte durée car, à quelques exceptions près, une patrouille du 30^e d'infanterie de Virginie les captura tous.

Ereintée par une longue et pénible marche sous la pluie et sur des routes boueuses, l'armée de Pickett s'arrêta pour la nuit près de Dover. Dans un premier temps, il fut impossible de distinguer les Caroliniens fédéraux des autres prisonniers de guerre et ils furent traités en tant que tels. Tandis que les détenus se préparaient à leur transfert à Kinston, des soldats confédérés reconnurent deux de leurs anciens camarades. On les sépara immédiatement des autres captifs pour les mettre sous bonne garde. La rumeur que des Caroliniens du Nord figuraient parmi les détenus se propagea rapidement et des dizaines de curieux vinrent les examiner de plus près. Ils confirmèrent qu'il s'agissait effectivement de deux déserteurs de leur compagnie, en l'occurrence les soldats David Jones et Joseph Haskett. Quand le général Pickett confronta ces deux hommes, il les dévisagea avec mépris et sa mine en dit long sur le sort qu'il leur réservait. Il avait annoncé la veille *“qu'il ferait fusiller ou pendre chaque homme qui manquerait à son devoir ou qui déserterait”*. Au coucher du soleil, Pickett sortit de sa tente et s'approcha des deux déserteurs qui se réchauffaient près d'un feu de camp. Il les questionna ensuite : *“Que faites-vous ici ? D'où venez-vous ?”* Furieux, il les menaça : *“Nom de Dieu, soyez certains que vous ne retournerez plus jamais là-bas [chez l'ennemi], bande de vauriens. Je vous ferai fusiller ainsi que tous les gredins qui désertent nos rangs”*. Il s'adressa alors aux généraux Corse et Hoke qui étaient présents : *“Ces canailles seront bientôt traduites devant une cour martiale et lorsqu'ils*

seront pendus, les autres cesseront de désertier". Montgomery Corse approuva et ajouta : *"le plus tôt sera le mieux"*.

Le colonel James Branch constitua immédiatement une cour martiale dont les officiers étaient tous virginien. Ce tribunal militaire se réunit la nuit même dans le camp de Dover. Haskett et Jones admirèrent qu'ils avaient déserté mais insistèrent sur le fait que des recruteurs fédéraux les avaient forcés à prêter allégeance à l'Union avant de les enrôler de force. La cour rejeta leurs explications, les reconnut coupables de haute trahison et les condamna à la pendaison. La sévérité de la sentence indique clairement que les autorités confédérées considéraient la désertion à l'ennemi comme un crime majeur, la désertion courante étant généralement sanctionnée par un peloton d'exécution ou le cachot. La cour ordonna que la sentence fût exécutée le 5 février 1864, en présence de la brigade du général Hoke. Cette précipitation était en phase avec la détermination de Pickett de créer un précédent pour tenter d'enrayer la désertion. Son empressement était d'autant plus justifié que le président Davis avait la fâcheuse tendance à retarder les exécutions ou à amnistier les soldats condamnés à la peine capitale.

Il ne fallut pas longtemps pour identifier tous les déserteurs nord caroliniens qui figuraient parmi les hommes capturés à Beech Grove. Pendant qu'on les démasquait, certains d'entre eux n'hésitèrent pas à dénoncer leurs camarades dans l'espoir que leur coopération sauverait leur peau. Selon Walter Harrison, l'inspecteur général de Pickett, un sergent parmi les prisonniers usa d'un extrait de rôle de sa compagnie pour identifier les noms des déserteurs de l'armée confédérée qui faisaient partie de son unité. Il précipita ainsi la mort de plusieurs de ses compagnons qui normalement n'auraient pas été détectés. Ses efforts furent cependant inutiles car, malgré sa dénonciation, le conseil de guerre le traduisit en justice et le condamna à mort.

Quand l'expédition de New Bern revint à Kinston, les Rebelles jetèrent leurs prisonniers comme du bétail dans la maison d'arrêt de Lenoir County avant de les transférer à la prison de Old Kinston où les entassa un *Provost Marshal*. Leur repas quotidien se borna à un biscuit sec jusqu'au moment où on autorisa leurs proches à leur fournir de la nourriture. Elizabeth Jones dont le mari, Stephen, faisait partie de ces internés, raconte : *"je lui apportai de la literie pour éviter qu'il ne dorme à même le sol"*.

Suite à la décision de la cour martiale, l'exécution de Haskett et de Jones eut lieu le vendredi 5 février. Le révérend John Paris, l'aumônier du 54^e de Caroline du Nord, rendit visite aux deux détenus afin de les aider spirituellement. Paris était un loyaliste confédéré qui avait peu de sympathie pour les déserteurs. Il qualifia les condamnés *"d'illettrés et ... de créatures les plus apathiques jamais rencontrées"*. Tandis qu'il s'occupait du salut de leur âme, les autorités militaires préparaient les modalités de la pendaison. Ce type d'exécution se produisait si rarement que les militaires trouvèrent difficilement un bourreau et le matériel requis. Finalement, un officier désigna d'office un certain sergent King et, malgré ses protestations, l'enjoignit de se rendre sur le lieu d'exécution, muni d'une solide corde. Le moment venu, les hommes de la brigade de Hoke et le régiment confédéré auquel avaient appartenu les deux condamnés, formèrent un carré autour de la potence dressée dans un champ aux abords de Kinston. Le général Hoke supervisait le déroulement de la cérémonie macabre à laquelle assistait le général Pickett en personne. Haskett et Jones gravirent ensuite les marches du gibet. Le capitaine Adams leur lut à haute voix le verdict de la cour martiale, puis le sergent King ajusta le noeud coulant autour de leur cou. Quelques instants plus tard, la trappe bascula et les malheureux partirent pour l'éternité.

Pickett était impatient d'en finir avec les autres prisonniers. La cour qui, la veille, avait émis son verdict à Dover siégea dès son arrivée à Kinston pour traiter le cas des cinq autres déserteurs du bataillon de Nethercutt. Le tribunal les déclara tous coupables et les condamna à la même peine que celle de Haskett et de Jones. Il ne fixa pas de date pour la pendaison, mais précisa que celle-ci aurait lieu *“sous la surveillance du général Hoke, en présence de sa brigade, à l'heure et à l'endroit de son choix, dans les vingt-quatre heures de la publication de la sentence”*. Il n'y aurait aucune clémence. En effet, Pickett avait signé l'ordre d'exécution et Hoke était déterminé à obéir. Le colonel Nethercutt tenta en vain de sauver la vie des déserteurs de son bataillon. Il quitta Wilmington pour identifier ses hommes et leur rendit visite en prison. A sa demande de savoir s'il pouvait faire quelque chose pour ces malheureux, le général Hoke lui répondit qu'il avait reçu des ordres stricts pour les pendre et qu'il avait bien l'intention de s'y conformer.

Tandis que Hoke demeurait à Kinston, les brigades de Pickett se déplacèrent à Goldsboro où le conseil de guerre se réunit une troisième fois, le 11 février. Dix déserteurs ayant appartenu au bataillon de Nethercutt et trois prisonniers provenant d'autres unités fédérales de Caroline du Nord défilèrent individuellement devant leurs juges. Bien qu'il n'existe que peu de traces écrites de ces cours martiales, les journaux contemporains font état d'un tribunal hâtivement constitué qui scella le sort des accusés. Apparemment, quelques détenus eurent droit à un simulacre de procès qui s'apparentait davantage à une mascarade qu'à une cour impartiale. Il est probable que les militaires confédérés exécutèrent d'autres transfuges sans aucune procédure judiciaire. Afin de mettre en exergue leur infamie, le tribunal condamna tous les renégats à la pendaison plutôt que de les fusiller comme de coutume. Tel fut le sort de l'infortuné Charles Cuthrell.

Originaire de Grove, Caroline du Nord, et âgé de vingt-cinq ans à l'époque des faits, Cuthrell avait refusé de s'enrôler dans l'armée sudiste. Alors qu'il déniait la compétence du tribunal qui le mettait en accusation, on lui donna l'occasion de se défendre et de justifier ses actes en citant des témoins. Malgré sa plaidoirie courageuse, sa confirmation de sa loyauté envers l'Union fut l'unique raison qui lui valut la corde. A l'issue du conflit, trois de ses voisins expliquèrent qu'en janvier 1862, après avoir convoqué tous les hommes aptes au service militaire, les officiers de la conscription incorporèrent d'office tous ceux qui ne s'étaient pas portés volontaires. Cuthrell figurait parmi ceux-là et il se retrouva dans un contingent d'infanterie. Son officier hiérarchique le fit ensuite transférer dans un camp d'instruction à New Bern où on l'affecta à la batterie du capitaine Alexander C. Latham Pile du 3^e d'artillerie de Caroline du Nord. Un ami de sa famille raconta plus tard qu'à l'instar de son père et de ses quatre frères, Charles répétait qu'il demeurerait fidèle à l'Union et que *“s'il était contraint de servir dans l'armée rebelle contre son gré, il ne lui serait d'aucune utilité car il refuserait de tirer sur le drapeau de son pays ou sur ses défenseurs”*. Cuthrell resta dans l'armée confédérée pendant deux mois. Ses voisins relatèrent qu'en mars 1862, lors de la bataille de New Bern, le seul engagement auquel il participa, *“il confirma le point de vue qu'il avait toujours publiquement défendu et refusa de tirer sur le drapeau de son pays. Il profita de la première occasion qui s'offrit à lui pour désertir son poste et rejoindre les rangs de l'Union”*. Quand les autorités fédérales levèrent le 2^e d'infanterie de Caroline du Nord pendant leur occupation de New Bern, Cuthrell s'y porta immédiatement volontaire et, le 22 décembre 1863, il s'y enrôla officiellement. Jurant foi et fidélité aux Etats-Unis d'Amérique, il ajouta : *“(…) que je servirai honnêtement et loyalement contre tous ses ennemis ou opposants, quels qu'ils soient”*. Moins de deux

mois plus tard, les hommes de Pickett le capturaient et le pendaient pour ces raisons précises. Dix-huit prisonniers attendaient encore leur sort et le Général Hoke décida de faire pendre le 12 février, les cinq hommes précédemment jugés. Il ordonna la construction d'une nouvelle et plus grande potence capable de recevoir tous les condamnés. Comme la fois précédente, l'aumônier Paris prépara les prisonniers. Les cinq renégats gravirent les marches de la potence. Le lieutenant John Judge, l'aide de camp du général Hoke, lut la sentence, puis le bourreau ajusta les nœuds coulants et fit basculer les trappes.

La cour militaire fixa au lundi 15 février l'exécution des treize derniers condamnés. Les appels à la clémence de leurs familles et amis restèrent lettre morte. Quant à Hoke, il demeura implacable. La plupart des habitants de Kinston abandonnèrent leurs occupations pour assister aux exécutions. De tels rituels militaires faisaient désormais partie de leur quotidien. L'incontournable révérend John Paris tenta de reconforter de son mieux les victimes qui attendaient dans le couloir la mort. Il raconta plus tard aux quotidiens *North Carolina Presbyterian* et *Wilmington Journal* : *“La scène défiait toute description. Certains d'entre eux étaient relativement jeunes, mais ils avaient commis une erreur fatale ; ils n'avaient que vingt-quatre heures à vivre et n'avaient fait aucune préparation en vue de leur mort. Ici, une femme disait adieu à son mari ; là, une mère jetait un dernier regard sur son fils désespéré ; là encore, une sœur embrassait pour la dernière fois le frère qui, par sa trahison, avait déshonoré son nom”*. Ce que Paris ne rapporta pas, c'est qu'après avoir accompagné les malheureux dans leurs prières, il les incita à lui révéler le nom *“des hommes qui les avaient poussés à désertier pour rejoindre l'ennemi”*. Il recueillit ainsi des précisions sur cinq citoyens de Jones County, qu'il griffonna sur un morceau de papier ... à la bonne attention du général Hoke. Les exécutions pouvaient débiter.

La fanfare se tut au moment où les trappes basculèrent. Rompant le silence, un médecin vint examiner les treize pantins qui se balançaient dans le vide et confirma le décès de chacun d'eux. Après la dispersion de la troupe, un soldat leur ôta la corde nouée autour du cou, puis les déshabilla. Il remit ensuite leur uniforme au bourreau, un sinistre individu atteint de strabisme et originaire de Raleigh. Avant d'accomplir sa sordide besogne, ce dernier avait exigé que les vêtements des condamnés lui fussent remis, car selon lui, ils faisaient partie intégrante de sa rémunération. Les Confédérés abandonnèrent ensuite les corps sans vie, nus pour la plupart, près du gibet jusqu'à ce que leurs proches respectifs les réclament. Ces derniers furent contraints d'utiliser leur propre moyen de transport pour emporter les corps car l'armée refusa de leur en prêter. Les Rebelles enterrèrent à côté de la potence les cadavres de ceux qui n'avaient pas de parents ou d'amis. Il est vraisemblable que Charles Cuthrell figurait parmi ces derniers. Etant donné qu'il habitait à plus de cinquante kilomètres de là, il est en effet fort improbable que Celia, sa femme de dix-neuf ans, ait parcouru une telle distance pour retrouver son mari, encore fallait-il qu'elle ait été au courant de sa pendaison.

Tandis que les familles des victimes récupéraient les dépouilles, Pickett convoqua la cour martiale une quatrième fois à Goldsboro, le 16 février, afin d'examiner le cas des six derniers captifs de Beech Grove. Une détermination aussi rigoureuse n'animait plus le tribunal militaire. Ainsi, il déclara le prévenu William Cox non coupable et l'expédia au camp d'Andersonville où il trouva la mort quelque mois plus tard. *“Son extrême jeunesse, son incapacité physique et son imbécillité mentale”* valurent à Alexander McCoy la condamnation aux travaux forcés. George Hawkins et Ruel Wetherington eurent la hanche marquée au fer rouge de la lettre “D” pour “déserteur”. En outre, chacun d'eux se vit contraint, pour la durée de la guerre, à traîner un boulet de douze

livres relié par une chaîne à leur cheville gauche. La cour condamna uniquement Elijah Kellum et William Irving à la peine capitale alors qu'apparemment ce châtement ne se justifiait pas. Elle fixa la date de leur exécution au lundi 22 février 1864. Comme pour leurs compagnons décédés, leur pendaison devait avoir lieu à Kinston devant la brigade de Hoke. L'omniprésent révérend Paris les accompagna jusqu'au gibet en priant pour leur salut éternel.

Les pendaisons cessèrent après l'exécution de ces deux derniers déserteurs. Le sort de la plupart des trente et un autres prisonniers fédéraux capturés à Beech Grove ne fut cependant guère plus enviable que celui de leurs camarades. Aucun d'eux n'ayant déserté l'armée confédérée, ils furent traités comme de simples prisonniers de guerre. Trois d'entre obtinrent leur libération sur parole. Vingt-cinq autres partirent dans les camps de prisonniers de Richmond et d'Andersonville, où vingt-deux d'entre eux succombèrent à la suite de maladies et de malnutrition. Il ne fait aucun doute que les généraux Pickett et Hoke recoururent à des méthodes extrêmes pour mettre en garde leurs propres troupes des conséquences de toute désertion. Ils espéraient que la sévérité des punitions et la fermeté avec laquelle ils les avaient infligées ralentiraient la vague de défections qui se ressentait de plus en plus dans l'armée confédérée. Pour enfoncer davantage le clou, le révérend Paris prononça, devant la brigade de Hoke, un interminable et virulent sermon sur le sort réservé aux déserteurs, cela six jours après la dernière exécution, pendant que l'image de la mort était encore fraîche dans l'esprit des hommes.

Les réactions aux pendaisons oscillèrent de la crainte à la condamnation en passant par l'approbation. Dans la partie orientale de la Caroline du Nord occupée par l'Union, le colonel Edward Ripley témoigna de la démoralisation des transfuges confédérés enrôlés dans les régiment fédéraux : *“Ils se tournent déjà vers les marais pour trouver la protection que, jusqu'à présent, ils n'ont pu obtenir de notre gouvernement. Je crains qu'en cas de combat, ils soient frappés de panique et qu'ils aient une influence néfaste sur ce qui reste de cette pauvre unité”*. A Kinston, certains citoyens estimèrent que le délit n'avait pas été suffisamment grave pour un tel châtement. Ce point de vue procédait du non-respect des autorités confédérées à leur engagement de ne pas éloigner de leur foyer, les hommes des unités de milice locale. D'autres exprimèrent leur satisfaction et souhaitèrent la poursuite de telles mesures. La plupart des Confédérés et bon nombre de soldats fédéraux considérèrent que les traîtres avaient reçu le châtement qu'ils méritaient. Un soldat du 25^e d'infanterie du Massachusetts émit même l'opinion que le gouvernement fédéral n'aurait pas dû encourager des déserteurs confédérés à servir dans leurs rangs contre leurs anciens camarades.

La réplique officielle des autorités fédérales aux pendaisons de Kinston se fit attendre. Le général Peck, qui commandait le district de la Caroline du Nord, apprit ces incidents par hasard, en examinant un rapport qui faisait mention de l'exécution d'un soldat noir par les Confédérés, durant la campagne de New Bern. Il écrivit immédiatement au général Pickett qui avait établi son quartier général à Petersburg : *“Le président Lincoln ordonne qu'un soldat rebelle soit exécuté pour chaque soldat des Etats-Unis qui sera assassiné en violation des lois de la guerre”*. Peck informa également Pickett qu'il avait l'intention d'exécuter cette instruction à la lettre à moins que le général sudiste lui promette de juger équitablement ses prisonniers. Apprenant deux jours plus tard que les Rebelles avaient capturé des volontaires du 2^e d'infanterie de la Caroline du Nord lors de l'assaut de Beech Grove, Peck dépêcha à Pickett une deuxième missive pour lui demander que ces prisonniers soient traités

correctement et, naïvement, il ajouta en annexe une liste comportant leurs noms. En date des 16 et 17 février, Pickett avisa Peck *“qu’en réponse à vos menaces d’exécuter des prisonniers confédérés, j’ai simplement à vous dire que j’ai entre les mains quelque 450 officiers et soldats de l’armée des Etats-Unis, et pour chaque homme que vous exécuterez, je pendrai dix d’entre eux”*. Il le remercia également pour les noms des prisonniers fédéraux, information qui l’aiderait sans nul doute à dénicher les traîtres ! A son tour, il fournit à Peck une liste contenant les noms des soldats qu’il avait fait juger et exécuter pour désertion. Il s’ensuivit un échange épistolaire encore plus sulfureux dans lequel les deux hommes renchérisaient leurs menaces. Enragé par l’insolence de Pickett, Peck mit fin à sa correspondance en le menaçant d’un juste châtement car, selon ses dires, les prisonniers de Beech Grove *“étaient des hommes fidèles aux Etats-Unis, qui s’étaient opposés à la sécession et que l’on avait contraints de rejoindre la Confédération par une conscription impitoyable”*. Pickett répondit simplement : *“J’ai fait mon devoir et vous seul ainsi que vos associés êtes responsables du sang de ces infortunés”*.

Frustré par l’impasse dans laquelle il se trouvait, Peck n’avait aucune intention de laisser tomber les bras. Il expédia des copies de son courrier avec Pickett au général Benjamin Butler qui, de Fort Monroe, commandait le département de la Virginie et de la Caroline du Nord. Troublé par les dépêches de Peck, Butler les fit suivre au général Ulysses S. Grant, suggérant à ce dernier d’entrer en contact direct avec les autorités confédérées. *“Après avoir reçu leur réponse”*, ajouta-t-il, *“nous pourrions prendre toute action qui témoignerait de la dignité du gouvernement fédéral et cautionnerait la protection de ses citoyens”*. Grant rejeta pourtant les arguments de Butler car ils ne cadraient pas avec le raisonnement qu’il avait tenu dans une lettre récemment adressée au général confédéré Joseph Johnston. *“Evidemment,”* lui avait écrit Grant, *“je ne revendique aucun droit d’exercer des représailles à l’encontre des déserteurs enrôlés dans l’armée confédérée, qui ont à nouveau déserté pour rejoindre la nôtre”*. Il n’était cependant pas d’accord que l’on punisse des soldats fédéraux qui avaient servi quelque temps dans l’armée confédérée avant de désertir et de jurer fidélité à l’Union. Au-delà de son désaccord avec Butler, Grant n’était pas enclin à poursuivre des officiers sudistes pour des actes commis en temps de guerre car bon nombre d’entre eux figuraient parmi ses amis personnels. Tel était le cas de George Pickett, un ancien camarade de West Point, avec qui il avait maintenu une profonde amitié qui survivrait à la guerre.

Au lendemain de la reddition d’Appomattox, Pickett apprit que, nonobstant son amitié avec le général Grant, il figurait parmi ceux à qui le président Andrew Johnson refusait son pardon, le 29 mai 1865. Désireux de mener une vie sans histoires auprès de sa famille, il demanda que l’on réexamine son dossier et il signa même un serment d’allégeance à l’Union. Edwin Stanton, le secrétaire à la Guerre, refusa sa requête et informa le président Johnson qu’il ouvrait une enquête à l’encontre de Pickett pour *“pendaison illégale de citoyens de la Caroline du Nord”*. Pickett devint réellement inquiet quand il ne reçut aucune suite à sa sollicitation. Entre-temps, l’armée avait emprisonné l’ancien président confédéré Jeff Davis à Fort Monroe, un grand jury fédéral préparait des actes d’accusation à l’encontre de Lee et d’autres généraux sudistes et le président Johnson semblait déterminé à punir les meneurs confédérés. Lorsque Pickett apprit par ses amis que la police fédérale avait lancé contre lui un mandat d’arrêt pour ses exactions commises en Caroline du Nord pendant la guerre, il s’enfuit à Montréal où, sous le nom d’emprunt d’Edwards, il s’installa avec sa femme et son fils dans une luxueuse demeure. Il prit également le soin de couper ses longs cheveux

bouclés afin d'éviter d'être reconnu. Pendant son exil, il ne ménagea aucun effort pour s'assurer l'immunité s'il décidait de rentrer au pays. En outre, ses parents et ses amis dans l'armée fédérale écrivirent à plusieurs reprises au général Grant pour qu'il intercède en sa faveur auprès du président. L'ancien général confédéré avait eu raison de craindre les poursuites. Son rôle dans l'exécution des vingt-deux captifs fédéraux à Kinston lui avait valu des ennemis, notamment parmi ses anciens officiers et camarades de la Caroline du Nord. Leur chef de file était le capitaine W. Doherty, autrefois commissaire à l'Équipement à New Bern, qui était déterminé à faire juger Pickett pour crimes de guerre. Le 13 septembre 1865, Doherty écrivit une série de lettres aux responsables de l'armée et du gouvernement fédéral afin de faire traduire les généraux confédérés Pickett et Hoke devant la justice. En réponse, le secrétaire à la Guerre invita le général Thomas Ruger, le successeur de Peck, à constituer une commission militaire chargée d'enquêter cette affaire. Le capitaine Doherty la présida et trois officiers l'assistèrent dans sa tâche.

Entre le 13 septembre et le 14 novembre 1865, la commission tint ses auditions à New Bern et à Kinston dans le but de déterminer l'identité des responsables des pendaisons. Elle convoqua vingt-huit témoins, y compris les veuves des hommes décédés, d'anciens soldats confédérés et fédéraux, des fonctionnaires locaux et les citoyens des environs qui vécurent les exécutions. Le témoignage le plus accablant émana peut-être du colonel John Nethercutt, sous les ordres duquel avaient servi treize des victimes. À la suite de sa déposition, la commission conclut que, parmi les prisonniers de Beech Grove, beaucoup avaient appartenu à des unités de milice territoriale et non à l'armée régulière confédérée. Ils ne pouvaient donc pas être coupables de désertion, crime qui leur valut pourtant la pendaison.

Le 18 novembre 1865, la commission publia ses premières conclusions. Celles-ci confirmèrent que Pickett avait ordonné le jugement sommaire de nombreux prisonniers et approuvé les verdicts prononcés à leur encontre. Quant à Hoke, il portait la responsabilité de l'exécution des sentences. *“Tous deux ont violé les lois de la guerre et les principes d'humanité et sont coupables de crimes trop odieux pour que le gouvernement des États-Unis les en excuse. Par conséquent, une cour militaire devrait être constituée pour juger ces hommes et leur infliger un juste châtiement”*. Quand ce rapport parvint à Washington, le procureur général Joseph Holt critiqua la commission d'enquête pour avoir mal interprété certaines dépositions des témoins et pour n'avoir pas recueilli suffisamment d'arguments justifiant une condamnation. Holt transmit les résultats de la commission au secrétaire à la Guerre Stanton en lui suggérant de renvoyer le dossier au général Ruger pour qu'il approfondisse ses investigations. Si la commission parvenait à réunir davantage de preuves, alors il constituerait un tribunal militaire habilité à juger les coupables. C'est en examinant de plus près les documents empilés sur son bureau que Holt décela la preuve qui, selon lui, servirait à condamner Pickett. Il avisa aussitôt Stanton que les courriers du général sudiste, datés des 16 et 17 février 1864, dans lesquels il informait le général Peck des exécutions de Kinston, constituaient une pièce à conviction irréfutable que l'on n'avait pas mise à la disposition des enquêteurs. Stanton enjoignit Holt d'envoyer dare-dare ces lettres en Caroline du Nord pour qu'elles puissent étoffer le dossier de Doherty. Finalement, le 30 décembre 1865, Holt recommanda à Stanton que *“Pickett soit arrêté immédiatement et interné jusqu'à son procès”*. C'était un vœu pieux car le prévenu se terrait toujours au Canada.

La nouvelle commission d'investigation se rassembla à Raleigh, le 23 janvier 1866. Dans le but de réunir des preuves supplémentaires sur les circonstances des exécutions et d'identifier les responsables, elle tint des auditions à Salisbury, Goldsboro, Kinston,

New Bern, Halifax, Beaufort et dans d'autres localités de la Caroline du Nord. Les enquêteurs rencontrèrent cependant les pires difficultés à obtenir de nouvelles informations car certains témoins ne parlaient plus que du bout des lèvres tandis que d'autres semblaient souffrir d'amnésie. La commission ne négligea rien dans ses recherches. Elle questionna l'ancien gouverneur Zebulon Vance, les membres du gouvernement local, le juge de la Cour suprême de Caroline du Nord, le secrétaire d'Etat et bien d'autres personnes susceptibles de détenir des informations utiles. Au cours de leurs dépositions, un seul et même nom retentissait inlassablement : celui du général Pickett.

Le verdict qui tomba le 29 mars 1866, fut sans équivoque. Tout en reconnaissant à la Confédération le droit d'exécuter des déserteurs dans certaines circonstances, la commission lui nia cette prérogative dans d'autres. Selon elle, les hommes du bataillon de Nethercutt, ceux des unités des *Bridge Guards*, des *Partisan Rangers* et de manière générale, les Caroliniens du Nord qui se sauvèrent dans les lignes fédérales avant ou après leur conscription ne pouvaient pas être inculpés de désertion. Cette prise de position était en phase avec le point de vue du juge Holt qui soutint *“que le service dans l'armée confédérée était déjà un crime en soi et que c'était le devoir de chacun d'y échapper à la première occasion. Après avoir trouvé refuge dans l'armée des Etats-Unis, les individus en question avaient droit à la protection de ce pays et à sa vengeance pour leur mort honteuse”*. Indépendamment de cette interprétation, la commission conclut que, malgré ses recherches approfondies, elle était dans l'incapacité de pointer du doigt d'autres coupables que le général Pickett. Il n'y avait pas de preuves suffisantes pour inculper le général Hoke ou d'autres protagonistes confédérés.

Pendant ce temps, Pickett faisait une fois de plus appel à son ami, Ulysses Grant, pour qu'il plaide son cas auprès du président Johnson. Dans sa lettre adressée au général, datée du 12 mars 1866, un repentant Pickett écrivit : *“Bien que le président ne réagisse pas à ma demande de pardon et que certaines personnes mal disposées tentent de raviver les ennuis du passé, ne serait-il pas temps de m'accorder la clémence présidentielle ? Je souhaite simplement recevoir l'assurance que je ne serai pas importuné dans mes efforts pour protéger ma famille du besoin et que ma liberté conditionnelle me protégera des assauts des personnes désireuses de poursuivre la guerre qui, à mon humble avis, est terminée à jamais”*. Grant transmit cette lettre à Johnson en ajoutant : *“Le général Pickett, que je connais personnellement, possède la réputation d'un homme respectable mais, dans le cas qui nous préoccupe, son jugement l'a incité à accomplir ce que nous ne pouvons pas accepter. Je ne vois cependant pas ce que nous-mêmes et les familles des défunts auraient à gagner en faisant de lui un exemple pour le futur en le jugeant aujourd'hui. Si nous le traduisons devant la justice, nous pourrions nous poser la question de savoir pourquoi notre gouvernement n'a pas respecté le contrat conclu lors de la reddition de l'ennemi”*. Après tout, les conditions offertes par Grant au général Lee à Appomattox ne mentionnaient nullement que le général George Pickett ou d'autres figures de la Confédération devaient être jugés comme criminels de guerre. La lettre de Pickett porta ses fruits car, fait surprenant, il obtint la liberté conditionnelle quelques jours plus tard. Selon le général Grant, *“Il était exempt d'arrestation par les autorités militaires excepté celle qu'ordonnerait le président des Etats-Unis, le secrétaire à la Guerre ou le quartier général, s'il n'observait pas les conditions de sa liberté conditionnelle”*. Pickett fut également interdit de voyage et contraint de demeurer sur le territoire des Etats-Unis.

Au début de l'année 1866, l'enquête sur l'affaire Pickett semble stagner. Le 16 avril, la Chambre des représentants s'enquiert cependant de l'évolution de ce dossier. Deux

jours plus tard, revenant de Raleigh, le général Ruger confie que la difficulté de réunir des témoignages pertinents avait considérablement retardé ses investigations en Caroline du Nord. Trois mois plus tard, au début de juillet, le procureur Holt recommande une fois de plus au secrétaire à la Guerre, l'arrestation immédiate de Pickett et sa traduction devant un tribunal militaire. Le 23 juillet, le Congrès demande au président Johnson des précisions concernant toute demande de pardon ayant émané de Pickett et s'interroge également sur les mesures prises pour le traduire en justice. Johnson attend jusqu'au 11 décembre pour répondre. Plutôt que de fournir des explications claires, il répète les avis que lui avaient formulés le secrétaire à la Guerre, l'avocat général et le commandant de l'armée. Il attire également l'attention du Congrès sur plusieurs documents qui l'empêchaient de statuer sereinement sur cette affaire. Entre autres, il y avait la lettre de Pickett demandant son pardon, le mémorandum de l'avocat général Henry Stanbery déclarant qu'aucune démarche n'avait été entreprise à l'encontre de Pickett pour "*offenses aux lois de la guerre*", et une communication de Stanton traitant du jugement des individus par une commission militaire.

Le Congrès évoqua encore l'affaire de Kinston le 18 juillet 1867, lors de l'apparition de Grant devant le comité judiciaire de la Chambre, qui examinait alors la mise en accusation du président Johnson. A la question des représentants concernant la nature de son rôle dans la demande de pardon de Pickett, Grant répondit sèchement : "*vous n'avez aucun droit de demander mon avis maintenant !*". Cette intrigue connut finalement un dénouement inattendu dans la mesure où le gouvernement fédéral choisit d'oublier discrètement cette affaire embarrassante. En 1868, Grant, récemment élu à la présidence des Etats-Unis, proposa à son ami sudiste le poste de marshal de l'Etat de Virginie. Pickett déclina cette offre généreuse, préférant mener une vie recluse à Richmond où il travailla en tant qu'agent d'assurances jusqu'à sa mort à Norfolk, en 1875. Sa réputation en tant que héros de la Confédération s'était, à ce moment-là, flétrie à un point tel que le quotidien *Richmond Dispatch* différa de deux jours l'annonce de son enterrement en raison de l'inauguration d'une statue à la mémoire du général Stonewall Jackson.

L'exécution des hommes de la compagnie F du 2^e régiment fédéral de Caroline du Nord ne sortit pas pour autant des mémoires. En effet, plusieurs publications parues dans le Nord et le Sud en témoignent. En 1864, le soldat William Herrington du 3^e régiment de cavalerie confédérée de Caroline du Nord publia *The Deserter's Daughter*, un roman qu'il écrivit peu de temps après les événements de Kinston. Il ne fait aucun doute que l'auteur de ce livre développa son intrigue en s'inspirant de la pendaison des prisonniers fédéraux de Beech Grove. Cet ouvrage gagna une telle popularité que sa deuxième impression fut rapidement épuisée en 1865. Moins populaire fut la parution du sermon que délivra le révérend John Paris aux hommes de la brigade de Hoke. Le commandement militaire le publia en 1864 à Greensboro, Caroline du Nord, dans l'unique but d'enrayer l'épidémie de désertion qui sévissait dans les rangs confédérés. En 1886, le colonel James W. Savage, autrefois membre du 12^e régiment de cavalerie de New York, se plut à rappeler les événements de Kinston dans un discours qu'il prononça à Omaha, Nebraska. Cette allocution et la brochure *The Loyal Element of North Carolina during the War* qu'il publia par la suite constituent apparemment la meilleure description de la capture des Caroliniens fédéraux à Beech Grove. Le colonel Rush Hawkins écrivit en 1868 un ouvrage décisif sur l'affaire de Kinston, qu'il ne publia qu'en 1897. Hawkins avait encouragé les Caroliniens fidèles à l'Union à servir dans l'armée fédérale et il se sentit personnellement responsable de leur exécution. Il conserva durant toute sa vie une profonde amertume envers la Confédération, Pickett,

Hoke et tous ceux impliqués dans la mort des vingt-deux victimes. Son livre exprime également sa rancœur envers le général Grant pour son manque de courage à traduire Pickett et Hoke devant la justice pour crimes de guerre.

Après le conflit, Celia Cuthrell réclama au gouvernement des Etats-Unis une compensation pour la perte de son mari. Afin de remplir les conditions nécessaires à l'obtention d'une pension de veuve, elle dut d'abord établir la validité des états de service de Charles dans l'armée de l'Union et ensuite justifier les circonstances de sa brève escapade dans celle du Sud. Cinq citoyens de Craven, le comté voisin de celui de Kinston, témoignèrent sous serment des sentiments pro unionistes de Cuthrell et de son enrôlement forcé dans les rangs rebelles. Le bureau de l'adjutant général à Washington délivra finalement à madame Cuthrell un document attestant que son mari *“avait été assassiné à Kinston, N.C., au printemps de 1864, par ordre des généraux rebelles Pickett et Hoke”*. Lorsque Celia eut passé le cap de ces tracasseries administratives, le gouvernement américain lui accorda finalement une rente annuelle. Deux autres femmes, les épouses de Lewis Freeman et de Jesse Summerlin, parvinrent d'une manière semblable à se faire attribuer une pension de huit dollars par mois en prouvant que leur homme avait été forcé de joindre les rangs confédérés avant de désertre par la suite. *“Mon mari était un homme de l'Union et il resta sagement en dehors de la guerre aussi longtemps qu'il le put, puis il s'engagea finalement dans une compagnie confédérée”* déclara la veuve de Freeman qui était désormais sans ressources pour nourrir six orphelins. *“Je pense qu'il s'y enrôla sous la contrainte physique”* précisa-t-elle encore.

La rente de misère octroyée à ces malheureuses femmes ne fit qu'accentuer la rancœur qui prévalait à l'égard des Confédérés de la Caroline du Nord, un Etat qui demeura politiquement divisé. Aux yeux de ceux qui restèrent fidèles à la cause du Sud durant la guerre, la loyauté pro unioniste d'un Nord-Carolinien ou sa participation à l'effort de guerre fédéral, peu importe les circonstances, fut synonyme de trahison. La motivation de ceux que les Rebelles capturèrent et exécutèrent oscilla probablement entre la peur et le patriotisme. Quant au pauvre Cuthrell, la persistance de sa loyauté envers l'Union lui coûta la vie. Il mourut, non à la suite d'une maladie ou sur le champ de bataille comme beaucoup de ses compagnons d'armes, mais dans d'horribles spasmes au bout d'une corde confédérée.

Avec la disparition de Rush Hawkins et la perte de toutes les publications du XIX^e siècle qui dorment probablement aujourd'hui sur les poussiéreuses étagères d'obscurités salles d'archives, la polémique entourant les événements de Kinston est passée dans les oubliettes de l'histoire.

Plusieurs historiens récents attribuent les exécutions au piteux état mental de Pickett à la suite de sa charge désastreuse à Gettysburg et à la perte de sa notoriété dans l'armée de Virginie du Nord. Une explication plus rationnelle se trouve dans les circonstances de l'époque car les agissements de Pickett ne correspondaient pas à ceux d'un homme en dépression. En revanche, ils s'inscrivent plutôt bien dans l'image d'un commandant raisonnable mais éprouvé, se débattant quotidiennement contre la désagrégation de son armée. Où se terminait la discipline militaire et où commençait la barbarie ? Pour Pickett, ce problème ne fut jamais une question académique ou juridique. Afin de juguler le flux de déserteurs dans ses rangs, dans le respect des consignes formulées par le général Lee, Pickett tenta de créer un précédent. Il déféra les déserteurs devant des cours martiales qu'il jugeait intègres et fit exécuter leurs sentences en accord avec les

procédures militaires en usage à l'époque. L'exécution de la sentence immédiatement après son prononcé procédait de la détermination de Pickett d'éradiquer la gangrène qui rongeaient son armée. En outre, son empressement se justifiait dans la mesure où le président Davis retardait fréquemment les exécutions ou amnistiait un peu trop facilement aux soldats passibles de la peine capitale. Il est évident que la plus haute autorité politique confédérée manqua de détermination pour faire appliquer les mesures radicales que Pickett et Lee considéraient comme indispensables pour endiguer l'exode de leurs soldats.

Les déserteurs eux-mêmes sont partiellement responsables de leur propre exécution. Les circonstances entourant leur état de service dans les deux armées ennemies nous mènent à conclure que la plupart d'entre eux n'étaient fidèles ni à l'Union ni à la Confédération. Leur unique souci de trouver un havre de sécurité dans un conflit qui était à leur porte les conduisit d'abord à servir dans des unités de milices territoriales du Sud et ensuite, quand leur tranquillité fut subitement menacée, de s'enrôler dans des unités semblables du Nord. En tant que soldats, ils connaissaient les conséquences de leurs actes et ils rencontrèrent dès lors un destin qui leur était familier.

A la lueur du contexte dans lequel se déroulèrent les tragiques événements de Kinston, comment qualifier les agissements des principaux protagonistes ? De justice légitime ou de crimes de guerre ? Qui finalement fut responsable de la mort des malheureux soldats fédéraux capturés à Beech Grove : le général Pickett qui ordonna les pendaisons, le général Hoke qui exécuta ses ordres, les victimes elles-mêmes qui désertèrent une armée pour s'enrôler dans une autre ou encore, les autorités militaires fédérales qui se montrèrent incapables de protéger des recrues exposées à la vengeance confédérée ? L'explication la plus raisonnable et la plus cohérente est qu'aucun d'eux n'est exempt de responsabilité et que tous ont leur part de culpabilité dans cette pitoyable affaire. Sherman n'avait-il pas à juste titre dit que *"la guerre c'est l'enfer..."*.



L'article ci-dessus résulte de la synthèse du livre "Justice or Atrocity" de Gérard Patterson, publié par Thomas Publications, et du chapitre "War Crime or Justice" de Donald E. Collins, extrait de l'ouvrage "The Art of Command in the Civil War", édité par Steven E. Woodworth, University of Nebraska Press.

L'illustration de l'entête de cet article est une copie de l'aquarelle "Hangman Pickett" de l'artiste américain Bob Graham. La CHAB remercie Bob Graham pour lui avoir accordé le droit de reproduction exclusif de son œuvre par l'intermédiaire de la galerie d'art "Waterfront Gallery" de Charleston, Caroline du Sud.